



de l'un à l'autre

PROJET ARTISTIQUE DÉPARTEMENTAL 2027-2028
Programme départemental d'éveil et d'éducation artistique

Le projet « de l'Un à l'Autre » s'intègre au Programme départemental d'éveil artistique et culturel du tout-petit mis en œuvre par le Conseil départemental du Cantal.

« Bébé-Ado » : deux âges de la vie où le sensible s'invite et où l'individu se construit par ses découvertes, l'affirmation de soi et son rapport à l'autre.

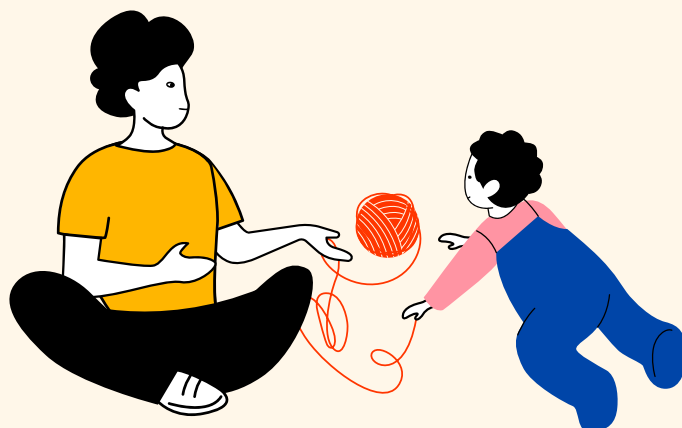
Et si ces deux périodes de vie, entre « naissance et re-naissance » (cf Patrice Huerre, psychiatre) rentraient en résonance et trouvaient des terrains d'expérience et de création commune ?!

« Le bébé et l'adolescent sont l'un et l'autre ressentis et se ressentent eux-mêmes comme une construction et une création inattendue et radicalement nouvelle » (cf : « bébés-ados : à corps et à cris », sous la direction d'Alain Braconnier et Bernard Golse – 2008 – Erès).

Le projet départemental « de l'Un à l'Autre » souhaite prendre le temps de questionner et d'éprouver cette résonance, ses similitudes, ses rapprochements par la création artistique.

Il s'agit d'imaginer et de poser des espaces-temps de rencontre où l'expérience sensible, le langage : celui des mots et du corps, interagissent et se nourrissent mutuellement. Ce sont des espaces nouveaux ouvrant pour chacun le champ des possibles : s'éveiller, s'émerveiller, traverser des émotions, s'exprimer, s'étonner, s'adresser à l'autre, se retrouver...

Le projet « de l'Un à l'Autre » se déclinera en 2027 et 2028 sur l'ensemble du sol cantalien, et sollicitera des artistes professionnels, des spécialistes du développement de l'enfant et de l'adolescent, des formateurs et conférenciers. Il souhaite déployer une pluralité de propositions : conférences-tables rondes ; ateliers d'éveil artistique croisés ; ateliers de création ; immersions artistiques en structure petite enfance et maternelle, programmations de spectacles ou d'installations artistiques...Tous les champs artistiques pourront être convoqués (musique, danse, théâtre, livre-lecture, arts plastiques et arts visuels, design, marionnettes, land-Art...).



L'écoute et la connaissance mutuelles sont au cœur du projet. Le public adolescent sera accompagné par des artistes professionnels et spécialistes du développement de l'enfant dans des temps d'immersion en structure petite enfance, à l'écoute de la créativité du tout-petit. Par ailleurs, les adolescents pourront être acteurs de propositions de création pour la petite enfance (créer une installation plastique, une composition musicale, une chorégraphie à l'adresse des tout-petits ; accompagner une lecture à voix haute de livre jeunesse...). Des programmations de spectacles ou d'installations artistiques seront l'opportunité de vivre ensemble une expérience artistique ou/et de créer ensemble.

La rencontre sera celle également des professionnels : ceux de la petite enfance (crèche, relais petite enfance, multi-accueil, MAM, PMI, ASE...), les enseignants de maternelle (enseignement général et spécialisé), les enseignements de collège et lycée, lme, ltep ; les enseignants des écoles de musique et de danse ; les professionnels de la culture (médiathèque, musée, programmeurs culturels), les professionnels du soin (psychologue, puéricultrice, pédiatre, aide-soignant, sage-femme...), les professionnels de l'animation (centres sociaux et de loisirs). Des temps communs de réflexion et de pratique artistique seront ainsi proposés régulièrement afin de questionner ensemble nos représentations de l'éveil et de la création artistiques, du développement du tout-petit et de l'adolescent notamment. Des temps de conférence-débat pourront investir de manière plus approfondie certains sujets ou faire retour des expériences de terrain et déclinaisons menées au cours du projet « de L'Un à l'Autre ».

Un appel à projet (notre d'intention et cahier des charges) est largement diffusé en juillet 2026 auprès du secteur artistique afin de pouvoir faire un choix avisé d'équipes artistiques impliquées en 2027 ou/et 2028. Le retour des candidatures se fait le 28 septembre 2026 pour une sélection fin octobre 2026.

Le positionnement des structures cantaliennes (structures de programmation culturelle, EPCI, structures petite enfance, établissements scolaires, médiathèques, musées...) pourra se faire entre juin et décembre 2026 pour un démarrage d'actions possibles au Printemps 2027.

Le projet « de l'Un à l'Autre » se construit en concertation étroite avec les territoires et structures impliquées et nécessite donc des réunions de travail préalable à chaque déclinaison (public mobilisé, souhait des champs artistiques investis, professionnels de terrain concernés, déroulé du projet...).

Renseignements :

SOPHIE BOUCHEIX

Service développement culturel et patrimoine
Conseil départemental du Cantal
04 71 63 31 43
sboucheix@cantal.fr

